Département
D'Ille-et-Vilaine
Commune de
BRÉAL-SOUS-VITRÉ

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 035-213500382-20260629-2026_09_01-DE

Extrait du Registre des Délibérations
Conseil Municipal
Séance ordinaire du 29-06-2026

L'an deux mil vingt-six, le **29 juin à 20 Heures 00**, le Conseil Municipal de la Commune de **BRÉAL- SOUS-VITRÉ** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du **22 juin 2026** sous la présidence de Mme Pascale **CARTRON**, Maire.

Etaient présents : Mme Pascale **CARTRON**, Maire, M. Mickaël **LEFEUVRE,** Mme Marie-Noëlle **CRUBLET**, Adjoints, Mme Corinne **RONDEL**, Mme Marie-Hélène **PEPION,** Mme Isabelle **LEROYER,** M. Mickaël **FOUBERT,** Mme Julie **MÉREL,** M. Thomas **CHAUDET,** M. Jérôme **PAUTONNIER,** Mme Amandine **PAILLARD,** Mme Amélie **AUBERT.**
Absents excusés : M. Hubert **LHUISSIER,** M. Jean-Louis **HÉRIN et** M. Nicolas **JOURDAN.**

Procurations de vote :
M. Hubert **LHUISSIER** donne procuration à Mme Pascale **CARTRON** ;
M. Jean-Louis **HÉRIN** donne procuration à Mme Marie-Noëlle **CRUBLET**.

Mme Marie-Noëlle **CRUBLET** a été élue secrétaire de séance.

Nombre de Conseillers en exercice : **15**
de présents : **12**
de votants : **14**

TARIFS LOCATION SALLES POUR 2027

(2026-09-01– 3.3 Locations)

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de revoir les tarifs et modalités de location des salles communales pour l'année 2027.
Après délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

Décident de procéder à la révision de ceux-ci à compter du 01/01/2027, soit :

Prestation	Tarif	Acompte
LOCATION 1 JOURNÉE		
Petite salle	125,00 €	38,00 €
Grande salle	210,00 €	63,00 €
Grande salle + petite salle	260,00 €	78,00 €
LOCATION WEEK-END		
Petite salle	175,00 €	53,00 €
Grande salle	295,00 €	89,00 €
Grande salle + petite salle	380,00 €	114,00 €
VIN D'HONNEUR - RÉUNION - SÉMINAIRE...		
Petite salle	75,00 €	23,00 €
Grande salle	100,00 €	30,00 €
Grande salle + petite salle	125,00 €	38,00 €
ENTREPRISES / ASSOCIATIONS EXTERIEURES LA JOURNÉE EN SEMAINE		
Salle du Conseil	40,00 €	12,00 € (*)
Petite salle	45,00 €	14,00 € (*)
Grande salle	60,00 €	18,00 € (*)
Grande salle + petite salle	80,00 €	24,00 € (*)
ASSOCIATIONS EXTERIEURES 1 /SEMAINE PERIODE SCOLAIRE		
Grande salle TARIF ANNUEL	415,00 €	
SALLE GARDERIE *(à titre exceptionnel)*		
La journée	75,00 €	23,00 €

(*) Acompte non demandé aux entreprises

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 035-213500382-20260629-2026_09_01-DE

Concernant les locations annuelles aux associations, il est précisé que les associations bréalaises restent prioritaires dans le planning.

- Location du couvert complet : 0,30 € par personne.
- Location des verres et tasses : 0,15 € par personne.
- Une caution de 500.00 € sera demandée pour l'utilisation de la sono et/ou vidéoprojecteur.
- Une caution de 150.00 € sera demandée pour parer aux éventuelles dégradations de l'équipement.

Il est précisé qu'en cas de ménage non-réalisé par le locataire avant la remise des clés après la location, le temps de ménage de l'agent communal lui sera facturée à hauteur de **50,00 €** de l'heure.

- **Décident** de demander un acompte de 30%, arrondi à l'euro près, pour valider la réservation au minimum 2 mois avant la date de la location ;

- **Décident** d'autoriser le recouvrement de cet acompte en cas de force majeur après validation en Conseil Municipal ;

- **Décident** que les associations bréalaises bénéficient de 2 locations à titre gratuit dans l'année et qu'au-delà un tarif préférentiel sera appliqué par délibération ;

- **Rappellent** que, suivant la délibération n° 2023-07-02 du 31/08/2023, les associations bréalaises désirant effectuer une location au-delà de 2 locations à titre gratuit dans l'année veilleront à transmettre leur demande par écrit ;

- **Précisent** que le tarif applicable est celui en vigueur à la date de la location et non à la date de réservation.

Fait et délibéré à **BRÉAL-SOUS-VITRÉ**,
Le 29-06-2026

Le Maire,
Mme Pascale **CARTRON**

Le secrétaire de séance,
Mme Marie-Noëlle CRUBLET



